



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladies rares

Question écrite n° 72672

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc souligne, auprès de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille l'intérêt et l'importance du plan présenté le 20 novembre 2004 par ses prédécesseurs tendant à améliorer la prise en charge des maladies rares. Ce plan était construit autour de dix objectifs et notamment le développement de la recherche pluridisciplinaire par un fonctionnement en réseau. Il était annoncé, aussi, que les médicaments dits « orphelins », destinés à de très faibles groupes de population, bénéficieraient d'aides fiscales et réglementaires. Un premier bilan serait apprécié.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72672

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 septembre 2005, page 8323